

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 96 quatrième trimestre 2002 – 7,60 €

Dans ce numéro

Edme Brothey, curé et rebouteux

Icaunaises décédées dans l'Oise

Les origines de la famille Thénard



Photo : Église de Précy-sur-Vrin
Cliché R. T.

Revue DE LA SOCIÉTÉ
GENÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

Editorial

Le tome XIII des Cahiers généalogiques de l'Yonne vient tout juste de sortir de l'imprimerie. Nous espérons que vous réserverez à ce tome XIII l'accueil chaleureux qu'il mérite (voir son descriptif en page 96).

Ce Cahier s'inscrit dans la tradition éditoriale de la S.G.Y. qui vise à constituer un fonds de références bibliographiques. Sa publication est pour nous l'occasion de réaffirmer nos choix : la SGY n'est pas une société de services où l'on peut venir puiser au fur et à mesure des besoins de la recherche entreprise, c'est une société d'entraide, où chacun apporte sa pierre à un édifice qui, au fil des recherches accumulées, ne peut que gagner en cohérence et en efficacité. La transcription d'un censier, si elle n'est pas utile au tout début des recherches, ouvrira, le moment venu, des perspectives insoupçonnées de prime abord. Nous souhaitons que chaque adhérent soit convaincu que l'intérêt à long terme l'emporte sur un intérêt immédiat qui conduirait une majorité à rejeter un contenu qui ne les concerne pas aujourd'hui¹. En attendant que chacun puisse s'y raccrocher, ce qui arrivera tôt ou tard, ces études constituent des exemples instructifs. La seule analyse des sources ouvre des perspectives de recherches dans des fonds documentaires insoupçonnés.

À l'heure des échanges électroniques, l'option papier que nous voulons maintenir nous semble plus que jamais pertinente : pressés d'arriver aux conclusions, de nombreux généalogistes accumulent des données sans souci des sources, sans examen critique, sans établir de synthèse ni dégager de conclusions. L'écrit, lu, relu, médité, critiqué, s'il n'a pas valeur de dogme, prend un relief auquel ne peut prétendre la donnée plus ou moins anonyme, souvent invérifiable qui circule d'un internaute à l'autre. Pour notre part, nous continuerons à soutenir les publications traditionnelles, à promouvoir des auteurs nouveaux, tentant avec nos modestes moyens de leur offrir une audience suffisante pour la satisfaction de tous.

Ceci affirmé, n'hésitez pas à nous faire connaître vos attentes et la vision que vous avez de l'avenir de votre société ; si nous avons votre aval (le rapport moral a obtenu 100 % des voix lors de la dernière assemblée générale en mars 2002²), nous regrettons de ne pas voir émerger suffisamment vite des propositions d'ouvertures et de prise en charge de nouveaux chantiers, équivalents à ceux ouverts en 1983 par monsieur Pierre Le Clercq concernant la réalisation des tables de mariages, ou en 1998 par monsieur Cédric Lajon pour la création d'un site Internet : tables de naissances, tables de décès, dépouillement de l'État civil (1792-1900), relevés paroissiaux exhaustifs, dépouillements exhaustifs de liasses de notaires, mise en ligne de la généalogie de chacun de nos adhérents, recensement des migrants de l'Yonne vers d'autres départements, suivi des questions posées (sur papier et en ligne) ; indexage des patronymes cités au fil de nos publications depuis vingt ans...

Les idées ne manquent pas et chacun peut se trouver un domaine de prédilection à développer seul ou en équipe, de façon traditionnelle ou de façon novatrice, proche ou loin de l'Yonne, apportant ainsi sa pierre à l'œuvre commune. Sans cette abnégation, cette volonté de bâtir des instruments de recherches, chacun sera condamné à recommencer, en fulminant, des recherches que d'autres auront déjà faites auparavant, à compulser des registres fatigués, les détruisant un peu plus au grand dam de nos successeurs.

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

<http://www.sgy.fr.st>

Généa89 numéro 96 – Directeur de la Revue : Robert Timon - Supplément Icaunais de *Nos Ancêtres et Nous* -
Directeur de publication : Françoise Gonon - Rédacteur en chef : Joseph Moncharmont

Vos représentants : Président : Robert Timon – Vice-présidents : Pierre Le Clercq (tables de mariages), Michel Perrot (Union de Bourgogne), Corinne Knockaert (relations avec les cercles limitrophes).

Secrétaire général : Jean-Michel Bellanger. Secrétaire générale adjointe : Dominique Baillot.

Trésorier : Jean-Robert Blot (antenne *tonnerroise*).

Conseil d'administration : Françoise Botte, Ginette Bougault, Paul Camille Dugenne, Sylvie Lajon (antenne *sénonaise*), Clotilde Mousset, Jacques Poussard (antenne *entre Yonne et Cure*), Guy Vasseur (antenne *avallonnaise*), Roger Vico (antenne *jovinienne*).

¹ Ainsi, seuls 91 adhérents ont souscrit au tome XII lors de son lancement, le seuil de rentabilité du tirage se situe à 253 ventes. Il est clair que la publication des Cahiers généalogiques de l'Yonne n'a pas de base économique solide et repose uniquement sur la volonté d'une poignée de militants.

² Cette approbation massive ne nous flatte pas, elle nous fait au contraire redouter la sclérose d'une société où les adhérents se reposent les yeux fermés sur un groupe de dirigeants qui prennent des initiatives sans être relayés par la base.

Edme BROTHEY, curé de MONTILLOT et rebouteux renommé, en l'an 1600

par André BUET

Au cours de la séance de la Société des Sciences de l'Yonne du 4 mars 1951, Henri FORESTIER, alors directeur des Archives départementales, a fait un exposé intitulé « *un Guérisseur à Montillot au 17^e siècle* » dont le texte n'a pas été reproduit dans le bulletin de la S.S.Y. On doit donc se reporter au document original, cote 3E7-21 pièce 1 du fonds GUIMARD des Archives départementales de l'Yonne, pour en savoir plus.

Ce dossier de 37 pages est répertorié ainsi : « *Années 1602-1603. Procès-verbal des témoignages rendus en faveur d'Edme BROTHEY, curé de Monteluot, poursuivi à la requête des chirurgiens et barbiers d'Auxerre, pour raison des cures qu'il a faites* ».

Les démêlés qui opposent médecins et guérisseurs ne sont pas nouveaux, mais, pour bien situer notre curé, il faut savoir qui étaient ces « chirurgiens et barbiers »...

Au Moyen Age, le « corps médical » comprenait deux catégories de personnes : les médecins et les chirurgiens-barbiers. La médecine a commencé à être enseignée en 1220 à Montpellier, en 1229 à Toulouse et en 1274 à Paris. Après 5 ou 6 ans d'études de philosophie et de sciences, vers 21 ans, on devenait maître ès arts et on avait accès à une faculté supérieure (droit, théologie, médecine...). L'enseignement se faisait en latin et il fallait 10 à 20 ans pour obtenir un doctorat. Les médecins étaient considérés comme des intellectuels, des savants qui, puisant leur science dans les livres, ne pouvaient avoir une activité manuelle.

Les barbiers ont joué un rôle important dès l'Antiquité ; ils sont représentés sur les papyrus égyptiens ; à Athènes les hommes rivalisent par la beauté de leur barbe... Dans le premier millénaire, seuls les moines et les prêtres savaient lire et écrire ; considérés comme des érudits, ils étaient appelés à soigner les malades. Or à cette époque, la majorité des maladies était fatale, aucune thérapeutique sérieuse n'existant. On ne savait qu'inciser les abcès et faire des saignées... Le clergé faisait donc appel aux barbiers qui disposaient des outils nécessaires !

Au 12^e siècle, un concile interdit au clergé de retirer du sang humain : les barbiers prennent leur indépendance dans les activités de chirurgie... La profession de *chirurgien-barbier* apparaît ; elle n'est alors pas contestée par les médecins, qui font à leur tour appel à eux, car saigner un malade, comme tout autre geste manuel, eût constitué un acte déshonorant ! Leur champ d'activité s'élargit progressivement, bien au-delà de la coupe de cheveux, du rasage, des saignées et du perçage des abcès : blessures superficielles, luxations, fractures, hernies, traitement des dents, cautérisations, obstétrique.

Au milieu du 13^e siècle, ils se constituent en corporation (gilde) pour accroître leur prestige et se dissocier des charlatans. Leur formation est assurée par plusieurs années d'apprentissage, et pour la chirurgie, au sein de collèges indépendants des facultés de médecine. Les barbiers qui opèrent à la Cour deviennent des personnages importants ; préposés en quelque sorte à la toilette du Roi, ils sont leurs confidents. Le bon roi saint Louis avait son

barbier ; Olivier le Daim fut un vrai compère pour Louis XI ; un autre devint ministre du roi de Suède !

Au 16^e siècle, Ambroise Paré commença par couper les barbes, puis, engagé dans l'armée du maréchal de Rohan, il y effectua comme ses confrères des interventions chirurgicales. Très doué, il acquit une habileté extraordinaire et des connaissances très étendues en anatomie ; en 1545, il publia le premier traité de médecine, *les Plaies faites par les arquebuses* ... en français, car il n'avait pas appris le latin. Mais la Faculté continua à mépriser le travail manuel des chirurgiens-barbiers.

Il fallut attendre 1723 pour qu'une déclaration royale consacre la séparation des métiers de barbier et chirurgien, exige de tous les maîtres-chirurgiens le grade de maître ès arts obtenu en l'université, et interdise aux barbiers d'exercer la chirurgie. C'est en 1803 seulement que le chirurgien devient *docteur en médecine spécialisé en chirurgie*...

Le curé de Monteluot, en 1600, n'appartenait à aucun échelon du corps médical de l'époque : ni barbier, ni chirurgien, ni médecin. Soignant malgré tout de nombreux malades avec un certain succès, il est attaqué pour exercice illégal par la corporation des maîtres-chirurgiens d'Auxerre. Il se rend donc chez un notaire d'Auxerre et lui demande de recueillir et d'authentifier une quinzaine de témoignages de patients satisfaits de ses soins.

Le vendredy troisieme jour du mois de Janvier mil six cens troys avant midy devant nous Daulmoy et Loup Horry notaires tabellions royaulx gardenottes hereditaires au bailliage siège présidial et prevosté d'Auxerre soulzsigne: s'est adressé vénérable et discrete personne messire Edme Brothé prestre curé de Monteluot, lequel nous a dict qu'il est travaillé et poursuivi à la requeste des lieutenant et maistres chirurgiens et barbiers de ceste ville d'Aucerre pour raison de quelques cures qu'il a faictes tant en ceste ville que autres lieux, de plusieurs dislocations, fractures dos et membres, jalissemets (?) de nerfs et autres infirmités dont plusieurs personnes estoient atteinctes et détenuz malades, et parce que ce qu'il en a faict a esté à grandes instances, prières et suplications sans aucun lucre nyproffit, mais par charité et amour crestienne envers les pauvres malades...

Après l'introduction reproduite ci-dessus, le curé ajoute qu'il s'est souvent déplacé pour se rendre chez les malades « *ès lieux où il estoit mandé* », « *ne voulant déceler ny cacher la science de laquelle il a pleu à Dieu le dhouer* », et travaillait jour et nuit sans demander aucun salaire.

En général, les patients avaient déjà consulté, sans résultat, les chirurgiens d'Auxerre ; ceux-ci les ont « *veux, visitez et médicamentez* », puis les ont « *quictez ny pouvans apporter guarison* » ...

Pour conforter sa défense, Brothey demande au notaire d'entendre sous serment et d'interroger des malades qu'il a soignés.

Nous ne retiendrons ici qu'un résumé des témoignages successifs. Le premier cité, « *en la maison du prieuré de St Eusèbe* », s'appelle Simon REGNAULT ; il est « *drappier drappant demeurant à Aucerre* », « *aagé de xl (40) ans ou environ* ». Trois ou quatre ans avant, « *pour la veille du dimanche gras, il se rompit le bras senestre ensemble l'os mauplat de l'espaule et la nuque en tombant sur la glace aux faux bourgs Saint-Gervais* ». Il fait appel à un Maître chirurgien d'Auxerre, RAGON le Jeune, qui « *l'auroyt pensé et médicamenté des dictes fractures et blessures environ quinze jours* ». Mais, constatant « *qu'il ne se guarissoit et estoit toujours detenu gisant sur le lict sans pouvoir s'ayder* », il dit au chirurgien « *qu'il ne pruit plus layeune de le penser et médicamenter* »... Et ce n'est que le « *mercredy d'après lafeste de Penthecoste qu'il auroyt entendu que le dict Brothé demeurant à Monteluot, distant de ceste ville d'Aucerre de huict lieues, estoit fort expert pour la guarison de telles fractures* ». Le même jour, il se fait transporter chez le curé Brothé ; celui-ci « *auroiz fait tel soin et cure que dins quinze jours après, le dit déclarant auroyt esté guaruy des dictes fractures et auroyt commancé à travailler* »... Pendant son séjour il a vu plusieurs « *pauvres malades et impotentz* » que Brothé « *nourrissoyt et médicamentoyt* », « *pour l'honneur de Dieu* », c'est-à-dire sans les faire payer !

Il ne demanda rien non plus au drapier, et celui-ci ne lui donna rien d'autre que deux « *escus qu'il bailla volontairement* ». Pour conclure, le dit REGNAULT déclare qu'il se porte bien depuis ce temps-là...

À propos de la famille RAGON : dans les registres paroissiaux d'un autre village du Vézélien, Brosses, on trouve, le 8 octobre 1678, l'acte de sépulture de maître Pierre RAGON, 70 ans, lieutenant des chirurgiens du bailliage d'Auxerre, en présence du curé de Brosses, fils du défunt, et de messire Guillaume COLLAS, curé de Montillot.

Ensuite vint Claudine REGNAULT, âgée de 54 ans, servante au prieuré de St Eusèbe. « *Au moys d'octobre de l'an passé, allant porter la paste au four, elle tomba du hault en bas de la vis (escalier à vis) de la ditte maison, de laquelle cheutte (chute) elle se*

seroyt gravement blessée, desmis ung des os de l'espine du dos et deux costes. » Ayant appris que le dit Brothé était justement à Auxerre, traitant la femme du grènétier Gaspard LEPRINCE, « *elle l'auroyt mandé et requis de la soulager* », ce qu'il a fait ; « *lesquels os remis en leur place* », et partie sans rien payer ; elle se porta bien par la suite...

Nous avons ensuite le témoignage de Dame Anne LECLERC, « *femme de honete homme messire Gaspard Leprince, grenetier pour le Roy, ... et Maisire particulier sur le fait des eaues et forestz du Conté et Bailliage d'Aucerre* ». Agée de 25 ou 26 ans, elle déclare que le samedi 7 septembre précédent (1602), « *estant aux champs dans une cherrette venant d'un lieu à elle appartenant, proche de ceste ville d'Aucerre, le cheval qui estoit en lymons ... se seroyt mis à ruer fort rudement, desquelles ruades elle auroyt esté attaincte et offencée, en telle sorte que l'os pubis et l'os appelé l'oisquion auroyent esté rompus* ». Elle précise que ce sont les chirurgiens qui lui ont appris ensuite le nom de ces os... Elle a voulu se sauver en sautant de la charrette, et celle-ci, traînée par le cheval furieux, lui est passée sur le corps, « *et luy auroyt brisé l'os sacron et desmis les deux anches* ». Revenue dans sa maison, elle fait venir deux chirurgiens d'Auxerre, « *Me Jehan RAGON l'esné et Me Jehan RAGON le Jeune* » ; ils ordonnent « *une medecyne, ...deux suppositoires, ...des clistaires* », sans le moindre effet : « *tout ce qu'elle mangeoit resortoyt de son corps* ». Les chirurgiens disaient qu'elle n'avait plus qu'un jour à vivre ; son mari étant absent, ce sont ses parents qui décident de faire appel à Brothé. En la voyant celui-ci se rend compte du danger, mais notre brave curé de Monteluot fut très gêné et « *feit grande difficulté de mestre à elle la main* » ... dans la région pubienne ! Supplié par tous les proches, il se décide enfin, et « *trouve qu'elle auroyt le dict os sacron brisé et enfoncé, lequel os bouchoit le conduit en nature* » ; il lui fallut plusieurs séances pour tout remettre en place, mais la patiente se sentit bien remise, et elle « *croy certainement que sans l'ayde de Dieu et du dit Brothé* », elle n'en serait pas là !

Le curé ne lui a demandé aucun « *saillaire* », « *et se seroyt contanté de ce qu'elle luy auroyt volu donner* » ... « *et plus n'a dict* » ... « *et a signé* »

Suit un témoignage reçu en la maison de messire Simon BROUARD : « *honeste homme Pierre Nigot, marchand demeurant à Aucerre aagé de soixante-quatre ans, après serment par luyfait et enquis comme les dits cy-dessus declarans* », « *a dict que trois ans y a ou envyron* », sa fille Edmée NIGOT, âgée de 14 ans, « *estant en sa maison, seroyt tombée de dessus une eschelle, de laquelle cheutte elle se desmit la jointure du coude du bras droict* ». Les deux chirurgiens RAGON ont été appelés, « *la veirent et la visitèrent* ». Après avoir été « *pensée et médicamentée* » par eux « *par l'espace de troys moys et demy sans partir du lict* », on se rend compte « *qu'elle ne venoyt à guarison* » ...

Les chirurgiens renoncent et disent à « *L'ayeulle de la dicte fille* »... « *qu'elle ne pouroit à l'advenir s'ayder de son bras ny le porter plus hault que la ceinture* »...

C'est le sieur de MOLY qui conseille à l'aïeule d'aller à Monteluot : le curé BROTHÉ a remis en place la jointure du coude, après quoi la jeune Edmée pouvait « *s'ayder de son bras, le mettant librement sur sa tête* ». Le père a seulement payé la nourriture de sa fille, et le curé n'a rien demandé d'autre...

Edme BROCQUET, maître taillandier à Auxerre, âgé de 49 ans, aux vendanges dernières, « *a porté sur ses espaulles une tyne plaine de vin, en se baissant pour la vuyder, se seroyt desmis l'espaule* ». Il a souffert pendant 15 jours et a appris que le curé de Monteluot était en ville et qu'il « *estoyt fort expérimenté en tels accidents* ». Celui-ci constate que « *c'estoyt le palleron de l'espaule qui s'estoit disjoint dans le bras* », et lui remet « *les dits os desmis en leur lieu* ». Le patient déclare que « *depuis n'en a senty douleur* », et qu'à son bienfaiteur il fit « *present d'une petite serpette* » ... « *et plus n'a dict et a signé* »...

Pierre LESAGE, « *couroyeur demeurant à Aucerre, aagé de 53 ans* », ... « *deux ans y a, seroyt tombé en la cave de sa maison de laquelle cheutte il se seroyt froissé le corps* ». Il a consulté Edme LAURENT, lieutenant des maîtres chirurgiens, « *qui l'auroy visité, pensé et médicamenté par l'espace de deux moys* », et sur son avis, il en appelle à maître Nicolas BAZIÈRE, docteur en « *medecyne demeurant en ceste ville* ». Les praticiens le déclarent « *guary des dictes fractures* », et pourtant « *il ne pouvoit respirer ny travailler comme il faisoit auparavant* ». Deux mois plus tard, toujours « *gisant malade* », il a la visite du sieur de MOLY, qui lui conseille de se « *transporter par devers le curé de Monteluot* ». Celui-ci « *trouva que le dict déclarant avoyt deux costes disjointes et rompues, lesquelles il remeit en leur lieu sans aucune incision* »... En remerciement, le patient « *luy auroy baillé ung escu combien qu'il en méritast six fois autant* »...

Nicolas SELLYER est maître charpentier à Auxerre, âgé de 63 ans environ ; il y a 12 ans, « *eslevant une gallerie de son estat de charpentier ès la maison de Me Guillaume Dupuys, chanoyne demeurant à Aucerre, seroyt rompu ung aiz (ais : planche de bois) souiz ses piedz* » ... « *il seroyt cheut et tombé sur ung duallage de cave de holteur de quinze pieds* » et « *se rompit la jointure de la main gauche* ». Le chirurgien RAGON lui met un cataplasme sur la main. Mais « *voyant le dict déclarant qu'il ne s'adveroit pas guari et qu'il en endureit beaucoup de douleurs* », il suivit le conseil de messire Edme BARGÈDE, conseiller du Roy au bailliage, qui « *luy bailla advis de s'adresser au dict curé de Monteluot* ». Celui-ci « *l'ayant veu et visité*

luy auroy remis la dicte jointure desmise et ne luy bailla le dict déclarant aucune chose » bien que le curé l'ait reçu, soigné, couché une nuit « *et luy fait bonne chère* »...

Michel COTTEREAU, 35 ans, marchand à Auxerre, raconte qu'à l'époque des dernières vendanges, « *il appareut qu'une sienne petite fille aagée de deux ans, estoyt offencée au corps aiant une grosse bosse sur le col qui luy faisoit baisser la teste* ». Ayant appris la présence d'Edme BROTHÉ chez Me Gaspard LEPRINCE, le déclarant le prie de venir voir sa fille: notre curé « *auroy tellement travaillé de ses mains qu'il auroy remis la dicte espaulle disjointée en son lieu sans aucune fracture ny incision* », et il ne voulut accepter que 15 sols !

« *Vénéable et discrète personne messire Estienne MARTIN prestre curé de Goix les St Bris prez Aucerre* », âgé de 42 ans, raconte que 3 ans auparavant, en mars, « *luy estant à genoux en l'église de St Bris, se relevant et aiant le pied endormy, seroyt tombé sur le pavé de la dicte église et se seroyt rompu les deux soucilles (?) de la jambe senestre et les os esclattez, tellement que sa jambe estoyt en grande difformité et seroyt evanouy ès la place* ». Jehan GOUVERNEUR, le chirurgien de Saint-Bris, lui met un « *premier appareil* », et fait appel à Jehan RAGON le Jeune. Tous deux lui ordonnent de garder le lit six semaines « *sans se lever ny manier sa jambe* ». Ce délai expiré, l'appareil est enlevé; la jambe est déclarée guérie, mais il faut patienter encore 3 semaines. RAGON revient alors et constate qu'il n'y a pas d'amélioration, dit qu'il ne peut rien faire de plus et ne reviendra pas ! Le chirurgien de Saint-Bris continue ses médicaments, mais sans plus d'effet; le pauvre curé ne se soutient qu'avec deux « *potances* ». Il exige un examen complémentaire de RAGON l'aîné et de maître Nicolas BAZIÈRE, docteur en médecine. Ils sont tous d'accord pour affirmer « *qu'avec le temps il se porteroit bien* ». Au bout de 3 semaines encore, « *congnoissait qu'il ne se portoit mieux qu'auparavant* », et ayant entendu parler du curé de Monteluot, il le fait prier « *de le venir veoir* ». BROTHÉ le fait « *transporter ès sa maison de Monteluot, et par son soin, cure et diligence, l'auroit tellement traicté et pensé par l'espace d'ung moys, qu'il l'auroy rendu guarly, marchant seulement avec un petit baston* ». La suite du témoignage est édifiante : « *durant lequel moys qu'il fut èz la maison du dict Brothé, il y a veu environ soixante ou quatrevingtz pauvres gens malades et impotens, les ungs des bras, les aultres des jambes ou du corps* » et BROTHÉ « *nourissoyt et traictoyt la pluspart pour l'honneur de Dieu* »...

Denis de DROUARD, écuyer, seigneur de Curly, âgé de 50 ans, raconte que, trois ans auparavant, faisant abattre un vieux bâtiment à Bleigny « *fortuitemment le dict bastiment seroyt tombé et tué le charpentier qui l'abbatoyt et le dict déclarant accablé soulz plusieurs pièces de boys, qui luy auraient rompu le corps et le bras* ». Les chirurgiens d'Auxerre le soignent quinze

jours ; les plaies guérissent, mais le bras, l'épaule et les côtes ne sont pas réparés. Il se fait donc conduire « *ès lieux de St Mars et Vauchassy proche Troyes* » auprès de personnes censées capables de le guérir. Mais aucune amélioration n'étant obtenue, il « *se seroyt retirez ez sa maison attendant plustost la mort que la vye* ». Allant à Auxerre pour faire son testament, il entend parler du curé BROTHÉ... Il se fait transporter à Monteluot où il est soigné pendant un mois. Lui aussi a constaté la présence d'autres personnes impotentes : « *il auroyt veu que le dict Brothé auroyt pensé treize personnes de plusieurs dislocations et fractures d'os, sans qu'il ayt veu demander aucun sallaire, et croyt qu'il en pensoit beaucoup pour l'honneur de Dieu* ». Pour son propre cas, « *le dict Brothé ne luy a demandé aucune chose, aussy ne luy a il rien donné* » !

« *Honeste homme et sage* » maître Estienne SOTHYNEAU, raconte que, 7 ans auparavant, sa petite fille de 4 ans, à la suite d'une chute, avait une hanche « *mesmise* », de sorte qu'elle « *clochoit et marchoit avec grande difficulté* ». Ayant eu connaissance des capacités de BROTHÉ, il l'a envoyée à Monteluot « *neuf sepmaines entières avec une sienne nourrice* ». À son retour, « *elle avoit le mouvement de ladite hanche beaucoup plus libre qu'auparavant et sans aucune douleur sy bien qu'elle marchait aisément et sans clodication* ».

Bien qu'il ne fut pas présent, il pense que c'est la conséquence du traitement de Brothé. Il signale que celui-ci ne lui a demandé aucune rétribution, aussi bien pour la cure que pour la nourriture de la fillette et de sa nourrice...

Jehan LAURENT l'ainé, marchand âgé de 68 ans « *a dict que 14 ans y a ou envyron, s'en allant le soir à la garde, seroyt fortuitemment tombé par terre, duquel accident il se desmit l'os de l'espaule droite* ». Il fait venir chez lui une femme que l'on appelait « *la Fauvette* » ; comme elle n'a pas réussi à le soulager, il appelle maître RAGON, lequel le soigne quinze jours, sans qu'il puisse se servir de son bras. Sur avis du conseiller BARGÈDE, il fait venir BROTHÉ, qui lui dit que « *le dict os estoyt hors de sa boiste* », et ne veut travailler qu'en présence du lieutenant des maîtres chirurgiens de la ville, maître Edme LAURENT. Il installe une échelle dans la maison, place le bras blessé sur un bâton avec des serviettes, une « *escabelle* » sous les pieds, retirée ensuite, pour que le patient reste suspendu « *par dessouiz les bras* » ; Brothé tire alors sur le bras offencé pour luy remettre en son lieu le dict os ». Et le déclarant « *se seroyt toujourz bien porté de depuis* ». Aucun prix ne lui fut demandé ; il aurait donné « *ce que bon lui auroyt semblé* »...

Jehan LEFEBVRE, laboureur à Saint-Georges, âgé de 53 ans, à la Saint-Jacques, en juillet précédent, « *seroyt tombé de dessus ung prunyer à cause de laquelle cheutte il se mesmit la noix d'une hanche et*

offencea fort en telle sorte qu'il ne pouvoit marcher qu'avec potences ». Il a consulté successivement deux guérisseurs qu'on lui a recommandés, mais sans résultat. Ayant ensuite appris que le curé de Monteluot était de passage à Auxerre chez le grènetier LEPRINCE, il « *se fait conduire en une charette en ceste dicte ville* ». BROTHÉ « *l'ayant visité trouva laditte noix de la hanche gauche desmise de sa place* », ... « *luy remit en son lieu* », et « *le conforta y mettant la main avec cataplasmes sans incision ny fracture, en telle sorte qu'il en est bien guarly, et ne luy donna aucune chose parce qu'il ne luy demanda rien* » ! Il lui a néanmoins fait entendre qu'il était pauvre et chargé d'enfants...

Nicolas MONOT est un vigneron demeurant à Nangy-sous-Bois, 50 ans ; « *luy et sa femme estans a travailler aux vignes pour des habitans de ceste ville d'Aucerre* », leur fils de 13-14 ans et leur fille de 4 ans attendaient sur le pont de l'Yonne. « *Fortuitemment, seroyt tombé sur son dict fils ung quartier de pierre des courtines et gardeoux du dict pont, duquel coup il auroyt eu la main droite rompue et brisée* ». C'est l'hôtesse de « *l'Escu de France* », pour qui le déclarant travaillait habituellement, qui a emmené l'enfant chez le chirurgien Edme LAURENT ; celui-ci étant absent, c'est son serviteur qui « *auroyt couzu deux ou troys poincts sur la dicte main et pensé et médicamenté icelle* ». Le lendemain Nicolas retourne avec son fils chez le chirurgien ; il ne trouve que sa femme et son serviteur à qui il demande les soins nécessaires... La femme « *luy auroyt fait response que ledict déclarant estoyt pauvre, le congnoissoyt bien, et n'avoit moien de faire guérir son enfant, et qu'il eust à le mener à l'hospital de la Magdelaine, où on le traicteroyt pour l'honneur de Dieu, cause qu'il se retira plorant avec son dit fils* ». C'est en revenant à sa maison qu'il rencontra Edme BROCQUET, taillandier, qui lui conseilla d'« *aller vers le prestre de Monteluot soulz Vézelay* », ce qu'il fit. Le curé lui dit que son enfant « *avoyt la main cassée et brisée et qu'il auroyt besoin d'y remédier promptement, ce qu'il auroyt fait et vacqué à penser et médicamenter son dict fils par l'espace de dix-sept jours durant lesquels son dict fils auroyt esté ez la maison du dict curé* ». Quand il revient le chercher, il constate que l'enfant se sert bien de sa main ; le curé lui « *baille une emplastre pour mettre dessus* » et ne demande rien à son père pour paiement des soins et de la pension des 17 jours ! Celui-ci lui remet seulement un « *goujat* » (« *une gouge ?* ») « *que luy auroyt baillé le taillandier* »...

Blaise FOURRELET, 55 ans est vigneron à Quesne ; il témoigne devant les notaires le mardi 18 février 1603 ; le 3 janvier précédent, jour de la Saint-Sébastien, il est tombé sur la glace, et s'est « *desmis la jointure du bras gauche* »... et « *en enduroit de grandes douleurs* ». Pendant 15 jours messire Edme LAURENT le soigne, ... sans résultat. Il est allé consulter le curé BROTHÉ, qui « *l'auroyt veu et visité et remis les os du dict bras en leur lieu, et depuis s'est bien porté* »

Plusieurs questions se posent :

- de quelles ressources disposait le curé, lui permettant d'héberger certains patients plusieurs semaines ?

- où habitait-il dans le village ?

- quelle fut la décision des juges ?

Pas de réponse aujourd'hui : nous fouillerons encore les archives...

Comment ne pas évoquer, comme Henry FORESTIER, la série des « gueux » de Jacques CALLOT, graveur et peintre de cette même époque, qui, les uns en charrette, les autres sur leurs béquilles, se dirigeaient vers ce village des confins du Morvan, Monteluot-sous-Vézelay, pour consulter ce brave curé, dont nous imaginons la robuste silhouette et l'attitude débonnaire...

Noms cités

BARGÈDE Edme, conseiller du Roi au bailliage. Il est sans doute l'époux de Marie CANNIER dont le contrat de mariage passé devant Olivier CHRESTIEN, notaire, est cité dans l'inventaire après décès du 15 janvier 1596 (3 E 14/23) ; il se remarie avec Madeleine POUGY, veuve de Germain BAUDOT, la même année puisqu'ils passent contrat devant Pierre DENIS, notaire à Auxerre, le 19 novembre 1595 (3 E 14/22).

BAZIÈRE Nicolas, docteur en médecine

BROCQUET Edme, maître taillandier à Auxerre, âgé de 49 ans (°1553)

BROTHÉ Edme

BROUARD Simon

COTTEREAU Michel, 35 ans, marchand à Auxerre, père d'une petite fille de 2 ans (°1567)

DROUARD (de) Denis, écuyer, seigneur de Curly, âgé de 50 ans (° 1552)

DUPUYS Guillaume, chanoine demeurant à Auxerre

FOURRELET Blaise, 55 ans est vigneron à Quenne (°1547)

GOVERNEUR Jehan, le chirurgien de Saint-Bris

LAURENT Edme, lieutenant des maîtres chirurgiens

LAURENT Jehan l'aîné, marchand âgé de 68 ans. Il est sans doute l'époux d'Edmée PICHOTTE (PYGOT), qui apparaît lors de la rédaction du contrat de mariage de sont fils Jean avec Anne GUÉRY, fille d'André et Jeanne PIGALLE, le 25 décembre 1598 (3 E 7/105) ; il apparaît aussi lors du contrat de mariage de son autre fils Germain avec Eugène DESPREZ, fille de Jacques et de feue Germaine NALLOT, le 7 janvier 1596 (3 E 14/13).

LECLERC Anne (25/26 ans), épouse LEPRINCE Gaspard, grènetier (°1577)

LEFEBVRE Jehan, laboureur à Saint-Georges, âgé de 53 ans, (°1549)

LEPRINCE Gaspard, grènetier, époux d'Anne LECLERC (25/26 ans),

LESAGE Pierre, corroyeur demeurant à Auxerre, âgé de 53 ans, (°1549)

MARTIN Estienne prêtre curé de Goix lès Saint-Bris, 42 ans (°1560)

MOLY (de) sieur

MONOT Nicolas est un vigneron demeurant à Nangy-sous-Bois, 50 ans (°1552)

NIGOT Pierre, marchand, Auxerre, 64 ans, (°1538) père d'Edmée NIGOT, 14 ans (°1588)

NIGOT Edmée (°1588)

RAGON Jehan l'aîné

RAGON Jehan le jeune, chirurgiens ;

À propos de la famille RAGON, la fiche de E.G.Y. concernant la famille LECLERC dit RAGON nous apprend :

RAGON Jean, lieutenant des barbiers et chirurgiens d'Auxerre (1560-1610), vit paroisse Notre-Dame-La-d'Hors (1610), +(1611) ; il est l'époux (1556) de Barbe GIRAULT (décédée dès avant 1597)

RAGON Jean le jeune, maître chirurgien (1610), chirurgien du Roi 1644-1648, lieutenant des chirurgiens de la ville d'Auxerre (1644), vit paroisse Notre-Dame-La-d'Hors, Grande Rue ; ° 1556 (1623) ; épouse en 1595 de Barbe REGNAULDIN ; il est fait mention d'un contrat de mariage du 6 août 1595 dans l'inventaire après le décès de Barbe REGNAULDIN du 4 août 1599 (3 E 6/340). Jean RAGON épouse alors en secondes noces Marie PREVOST, fille de feu Claude et de Marguerite MOREAU ; on trouve leur contrat de mariage le 21/11/1599 en 3 E 6/340.

C'est sans doute son fils, Pierre, époux dès avant 1643 d'Anne de La FAYE, dont l'acte de sépulture apparaît dans les registres paroissiaux de Brosses, le 8 octobre 1678, âgé de 70 ans, lieutenant des chirurgiens du bailliage d'Auxerre, en présence du curé de Brosses, fils du défunt, et de messire Guillaume COLLAS, curé de Montillot

REGNAULT Claudine, âgée de 54 ans, servante au prieuré de Saint-Eusèbe (°1548)

REGNAULT Simon, 40 ans, drapier drapant(°1562)

SELLYER Nicolas est maître charpentier à Auxerre, âgé de 63 ans (°1539)

SOTHYNEAU Estienne, qui a une petite fille de 11 ans (°1591).

Un inconnu trouve la mort à Dixmont

par Jocelyne Nichele

Récit et acte de décès relevés dans le registre municipal de 1820

Aujourd'hui mercredi vingt six novembre mil huit cent dix sept, huit heures du matin, nous Claude François Manieux, Adjoint au maire de la commune de Dixmont pour son absence, sommes sur la réquisition du sieur Nicolas Bouchereau, cultivateur demeurant à la Borde à la Gousse commune de Dixmont, transporté accompagné de Mr Jean Charles Eloi Halu, notaire royal à Dixmont, et Nicolas Ruinard, garde champêtre de Dixmont, y demeurant, ou étant arrivé ledit Bouchereau, nous a dit que vendredi dernier environ cinq heures de relevée, il étoit entré chez lui un inconnu lui demander à coucher en lui disant qu'il étoit malade, que le dit Bouchereau l'a reçu et couché, que le jour d'hier environ dix à onze heures du matin, ledit individu étoit décédé, et étoit tombé sans connaissance dès le samedi au soir, et est resté dans cet état jusqu'au moment qu'il est mort, que ledit Bouchereau lui a demandé son nom et d'où il étoit, qu'il n'a rien répondu ; que le nommé Joseph Girodot, foirain de la commune de Dixmont, étoit venu chez ledit Bouchereau et lui a dit que c'étoit le nommé père Guillaume qu'il a été berger pendant une quinzaine d'années, chez le sieur Brissot, étoit chez un tailleur boîteux, d'un hameau de la commune de Chaumot, qu'il y avoit même sa cassette que ledit Girodot a même dit qu'il avoit prêté trois à quatre cent francs à un particulier de Chaumot, mais n'a pas nommé le nom ; Déclare ledit Bouchereau que cet homme étoit vêtu d'une chemise de toile de ménage, d'un gilet rond à manches, de tirtaine grise, les manches en tirtaine brune, de deux gilets, dont un en flanelle sur coton à rayures rouges, bleues et blanches, le derrière et la doublure en toile de ménage, l'autre de tirtaine grise non doublé, et d'un pantalon et blouse de toile de ménage usée, étoit sans bas, seulement des deux guêtres de toile de ménage et chaussé de sabots.

Nous adjoint ayant fait découvrir ledit inconnu, en présence dudit sieur Halu et dudit Ruinard, il nous a paru être âgé de plus de soixante ans, ayant les cheveux blancs grisonnés, ayant le milieu de la tête pelée, sourcils blancs et barbe grise, nez long, menton long, et bouche renfoncée, taille de cinq pieds un pouce environ.

Fait nous n'avons reconnu aucun indice de mort violent sur ledit inconnu.

Ledit Bouchereau nous a présenté un petit panier long d'ozier, à claire voix dont étoit muni ledit inconnu dans lequel sont un mauvais mouchoir d'indienne, neuf doubles

sols et quinze petits sols, quatre almanachs de liège et deux calendriers des bergers, trois étuis, six dez de fer percés, vingt quatre éveaux de fil blanc en deux, neuf bleus pareils, sept rouges pareils, un noir et deux verts en deux, huit aulnes du ruban rouge en laine, cinq aulnes à corvette, seize douzaines d'épaingles ordinaires, trente grosses éguilles à coudre, un petit paquet de mèche de coton, neuf petits lacets, trois peignes de bois, comme aussi deux clefs que ledit Bouchereau a trouvé dans les poches de l'inconnu, tout lesquels effets marchandises et clefs ont été déposés par ledit Bouchereau, à la mairie de ladite commune de Dixmont à l'exception de la chemise qu'il a emporté avec lui, observe ledit Bouchereau qu'il a fourni un drap pour l'ensevelir, pour lequel, ainsi que les peines et soins par lui portés et son épouse audit inconnu pendant le tems qu'il a été chez eux, il réserve toute répétitions contre qui il a appartiendra.

Dont tout ce que dessus nous avons dressé le présent acte pour être envoyé à Mr le juge de paix du canton de Villeneuve le Roi, et avons signé avec lesdits Bouchereau et Ruinard, et ledit sieur Halu.

(Signé) Halu ;. Ruinard ; Manieux ;
N. Boucherot

L'an mil huit cent dix sept le vingt six novembre heures de dix du matin pardevant nous Claude François Manieux adjoint de Mr le maire de Dixmont pour son absence faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Acte de décès d'un particulier inconnu décédé chez le nommé Boucherot père demeurant à la Borde à la Gousse lequel individu décédé d'après les indices reçus présumé s'appeler Guillaume Bernard Juillet âgé d'environ soixante ans natif de Billy les Chanceaux arrondissement de Chatillon département de la Côte d'Or ayant sa résidence habituelle à Chaumot canton de Villeneuve le Roi chez le sieur Vincent Richer au hameau des l'Adneaux

Le présent acte constaté par nous en présence de Nicolas Boucherot âgé de (*laissé en blanc*) cultivateur demeurant à la Borde à la Gousse et de monsieur Jean Charles Eloi Halu âgé de soixante un ans notaire Royale demeurant à Dixmont lesquels ont signé avec nous de ce interpellé suivant la loi après lecture faite

(Signé) Halu ; Manieux ; N. Boucherot

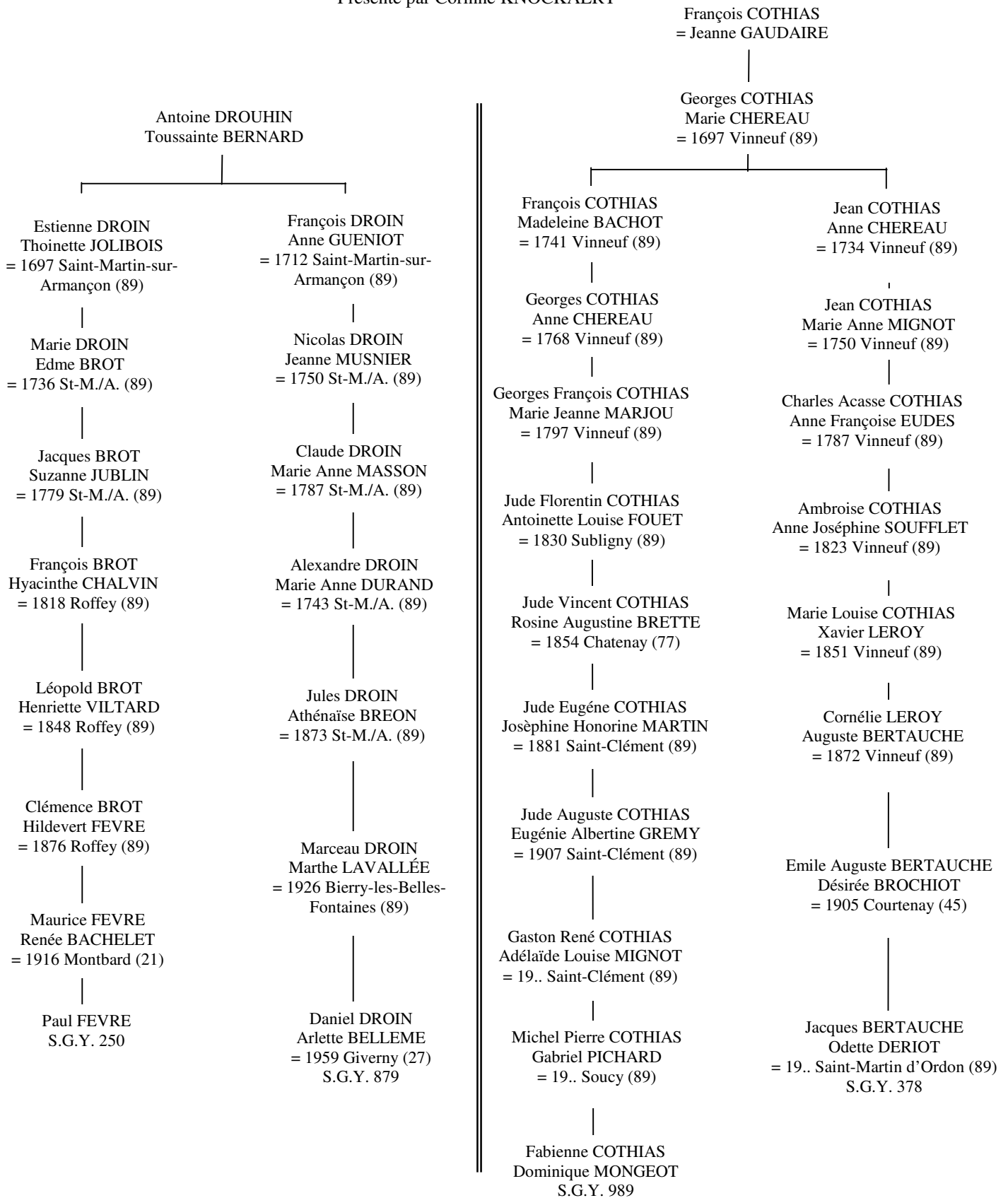
Relevé par F. BOTTE (SGY n° 805), à Flogny :

Dans les registres paroissiaux de La Chapelle-Vieille-Forêt (89) [actuellement regroupé avec Flogny sous le nom de Flogny-la-Chapelle], on trouve :

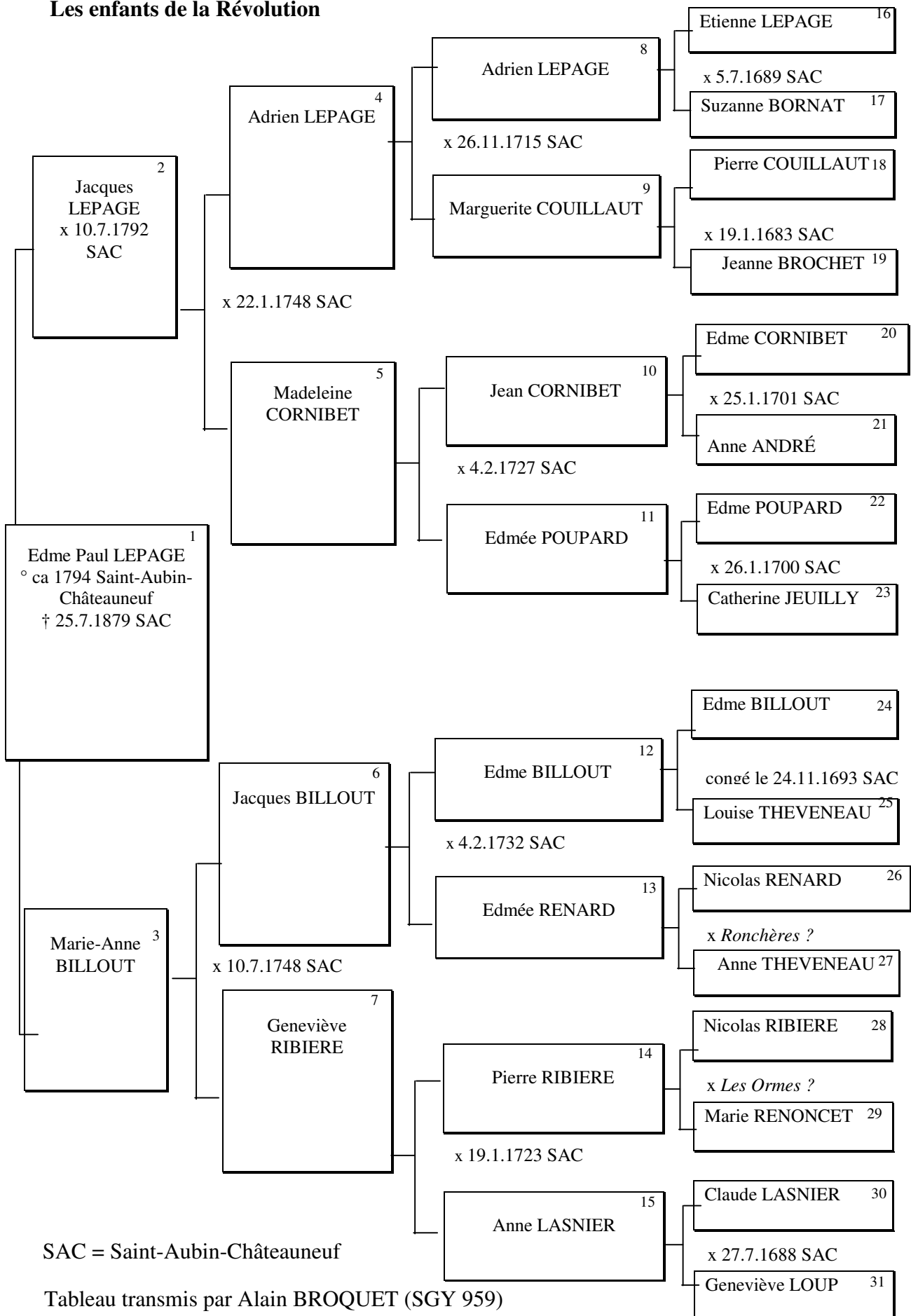
- le 7 décembre 1694 : Inhumation d'Edmée SYMONET, âgée de 57 ans ou environ, laquelle est tombée malade chez le nommé DUBOIS de ce lieu, retournant de Sainte Reine où elle avoit fait voyages soy disants du bourg de Rigny le ferron diocèse de Sens. Témoins : Edme CHAUMONT (ne signe) et Hubert FLOGNY (signe).

- le 28 novembre 1680 : Le vingt huitième de novembre an que dessus (1680) par moy pbtre soussigné a esté inhumé dans le cimetière dudit lieu Jean Edme Passaut lequel a déclaré estre de la paroisse de Ville neuveue l'arcsenesque (Villeneuve l'Archevêque ?) âgé environ cinquante ans en présence de Maître Jacques Belosse procureur fiscal lequel a signé avec moi.

Nous sommes tous cousins
Présenté par Corinne KNOCKAERT



Les enfants de la Révolution



SAC = Saint-Aubin-Châteauneuf

Tableau transmis par Alain BROQUET (SGY 959)

ICAUNAISES DÉCÉDÉES DANS L'OISE

par Laurent MARQUE

Section Généamicaliste du Centre Hospitalier Interdépartemental de l'Oise

Ouverte dès la fin de 1826, la prison centrale de femmes de Clermont recevait des femmes condamnées aux travaux forcés, à la réclusion et à l'emprisonnement. Elle accueillit simultanément jusqu'à 545 détenues qui étaient au travail dans différents ateliers pour la fabrication des corsets et le tressage des cheveux.

La plus célèbre des détenues fut très certainement Louise MICHEL, surnommée « la Vierge Rouge ». Elle fit partie des fédérés pendant la Commune. Elle alimentait, avec ses partenaires féminines, les incendies des monuments publics avec du pétrole ; on les nomma « *les Pétroleuses* » ; elle fut arrêtée pour ces faits avec 1857 de ses complices. La plupart des pétroleuses attendaient leur jugement à Clermont avant d'être déportées en Nouvelle-Calédonie.

L'établissement fut fermé au début de 1903.

Des registres d'écrou qui recensent un certain nombre de décès, de naissances et quelques transferts à Cayenne ou vers la Nouvelle-Calédonie, ont été extraits les détenues originaires de l'Yonne, décédées à Clermont, pour la période de 1856 à 1875. Le registre d'écrou donne le signalement et l'âge à l'entrée en détention ; l'année de naissance a été déterminée approximativement en partant de ces données. La peine et le motif de l'incarcération ne sont pas indiqués. Affaire jugée, peine effectuée, dossier classé !

Ces décès figurent dans les actes de l'État civil de Clermont sans mention d'incarcération à la maison centrale. Seuls les noms des déclarants, Louis Victor GUIGNARD et Louis Désiré BROYARD, permettent de les identifier.

BERTRAND Catherine Alexandrine, née vers 1810 à Courson (89), veuve CLÉMENT, fille de Pierre Edouard et de Marie Angadrême LACHOEUIL, est décédée à 10h00 le 11 octobre 1863 à Clermont (60).

BORNAT Marie Eléontine, née vers 1838 à Saint-Aubin-Château-Neuf (89), fille de Jacques et de Catherine PINAUD est décédée à 16h00 le 29 juin 1864 à Clermont (60).

DESZLER Marie Victoire, née vers 1792 à Dracy (89), veuve MARCHAND, fille de Benoît et de Marie Edmée VINCENT est décédée le 1^{er} juillet 1867 à Clermont (60).

DUFOUR Marie Thérèse, née vers 1813 à Moutiers (89), veuve BRÉHAT, fille de Pierre et de Marie Thérèse FORRET, est décédée le 1^{er} août 1866 à Clermont (60).

GRÉGOIRE Marie Geneviève, née vers 1825 à Bléneau (89), fille d'Etienne et de Catherine GRILLE est décédée le 15 juin 1870 à Clermont (60).

LAUREAU Pauline, née vers 1824 à Vermenton (89), fille de Jean Baptiste et de Jeanne JOUBELAIN est décédée le 26 janvier 1867 à Clermont (60).

STEUF Louise Olympe, née vers 1821 à Sens (89), épouse STENBECK, fille de Joseph et de Marguerite Madeleine TIBY est décédée à 4h30 le 24 janvier 1864 à Clermont (60).

VINCENT Joséphine Julie Augustine, née vers 1841 à Egleny (89), épouse LELLIÈVRE, fille de Germain et d'Augustine BOIVIN est décédée à 8h30 le 30 octobre 1863 à Clermont (60).

NOTEZ BIEN

Carte d'adhésion 2003

Est jointe à ce dernier numéro de l'année 2002 une attestation des sommes déductibles des impôts (dons aux œuvres) que vous nous avez versées en 2002 et votre carte pour 2003. Nous vous la proposons sans attendre votre réadhésion que vous pourrez nous faire parvenir en remplissant le bulletin annexé à la présentation 2003. **Cette carte n'est donc pas un justificatif du paiement de la cotisation 2003.**

Tableaux généalogiques de l'Encyclopédie Généalogique de l'Yonne

Vous trouverez joints à ce bulletin seize tableaux généalogiques concernant les familles :

Bérault, Chalmeaux, Courtaux, Cransson, Guillaume, Haton, de Hémerly, Jannequin, de La Faye, Méder, Poncy (2 tab.), Rabuat, Tricher, Vincent (2 tab.).

Les nouveaux adhérents qui n'ont pas reçu en 2000 l'index récapitulatif des tableaux publiés par la S.G.Y. depuis son origine peuvent le demander au secrétariat.

Les origines de la famille THÉNARD

par Mme Ségelké-Chambin (CGCO N° 911)

en réponse à M. Yves BRUN (SGY 1419)

La souche de la branche de la famille THENARD est représentée par **Julien THENARD**, prévôt royal de Grange-le-Bocage (localité située à 20 km au N.-E. de Sens), né en 1626, mort en 1690. Il eut au moins 9 enfants.

Jean THENARD, son frère, né en 1621, mort en 1696, résidait également à Grange-le-Bocage et y exerçait les fonctions de greffier de la Justice royale dudit lieu. À la même époque, vivaient également dans la même localité, sans que l'on sache s'ils étaient frère et sœur des deux Thenard précédents :

Etienne THENARD, mort en ou avant 1677 ;

Benoîte THENARD, épouse Claude Bourgeois, morte également dès 1677 ; Jeanne THENARD, épouse Nicolas Gabillaud, vivant en 1676.

Tous ces personnages furent la souche de branches différentes de celle mentionnée ici ; ils eurent une nombreuse descendance, un couple a même compté treize enfants.

L'existence de cette génération de THENARD à Grange-le-Bocage dans la première moitié du XVII^e siècle ne situe pas nécessairement dans cette localité le lieu d'origine des générations antérieures. Des recherches aux *Archives départementales de l'Yonne* ont fait constater l'extrême pénurie, pour ne pas dire le défaut total de documents sur cette région de Grange antérieurement à 1680. Elles ont pourtant permis de faire découvrir, dans le *fonds d'archives de la Chartreuse de Valprofonde*, l'existence de THENARD ou TENARD dès la fin du XV^e siècle à Domats (localité située à 15 km au S.-O. de Sens). Ces Thénard ou Ténard donnèrent leur nom à un écart de cette localité en ou avant 1659, date à laquelle la veuve d'Etienne Tenard demeure « aux Tenards ». Cette appellation figure aujourd'hui sur la carte au 50 000^e sous la forme « Les Thénards » et au *Dictionnaire topographique de l'Yonne* sous celles de « Les Grands et Les Petits Thénards »¹. Il y a de fort sérieuses raisons de penser que ces Thénard de Domats ont pu être à l'origine de ceux de Grange-le-Bocage : fréquence des mêmes prénoms (on ne dénombre pas moins de dix Edme Thénard dans les deux localités de 1603 à 1780), des mêmes fonctions (six procureurs fiscaux, trois greffiers, trois prévôts de justice au XVII^e siècle) et enfin, proximité du lieu de résidence, les deux localités de Grange et de Domats n'étant éloignées que d'une journée de marche.

Un tel ensemble de particularités est généralement admis comme la preuve de parrainages, de liens de parenté, d'une communauté d'origine chez des

personnages ayant un même patronyme². Aussi est-on amené à penser que dans la première moitié du XVII^e siècle, tel ou tel procureur, greffier ou prévôt de justice de la seigneurie de Domats³ aura été s'établir ou établir l'un des siens au siège de la seigneurie de Grange-le-Bocage, pour y exercer les mêmes fonctions⁴.

départ de la généalogie
des familles THÉNARD-HUMBLLOT-CONTÉ-
BROSSARD

1. Famille THENARD: Branche de La Ferté (Saône-et-Loire)

THENARD Jean, greffier de la Justice royale de Grange-le-Bocage, né en 1621, il décède au même lieu le 1^{er} mai 1696 après avoir épousé d'abord Marie DUBOIS, puis Françoise GABILLAUT, d'où au moins 4 enfants.

THENARD Julien, prévôt royal de la seigneurie de Grange-le-Bocage, né en 1626, décédé audit Grange le 20 novembre 1690, époux d'Anne LANGUILLAT (vers 1668-1669), puis d'Anne BRIOIS ; de ces deux mariages naquirent au moins 9 enfants dont :

THENARD Etienne, né en 1664, fils de défunt Julien Thenard, prévôt royal à Grange-le-Bocage, et de défunte Anne Languillat, qui épouse à Grange-le-Bocage le 15 avril 1692, âgé de 28 ans, Nicole RENIER, fille de François et de Nicole Dondeau, âgée de 23 ans, en présence d'Etienne Mercier, maître chirurgien et de Michel Perrier, beaux-frères dudit Thenard.

(suite page 95)

² Sans doute aurait-il été aisé d'établir de façon formelle et précise ces liens de parenté si les collections d'actes de catholicité des deux paroisses de Grange-le-Bocage et de Domats avaient été plus anciennes et plus complètes. Malheureusement, ces collections ne remontent qu'à 1681 pour Grange et à 1685 pour Domats, et comportent des lacunes de plusieurs dizaines d'années : 1693 à 1721 pour Grange, et 1691 à 1726 pour Domats.

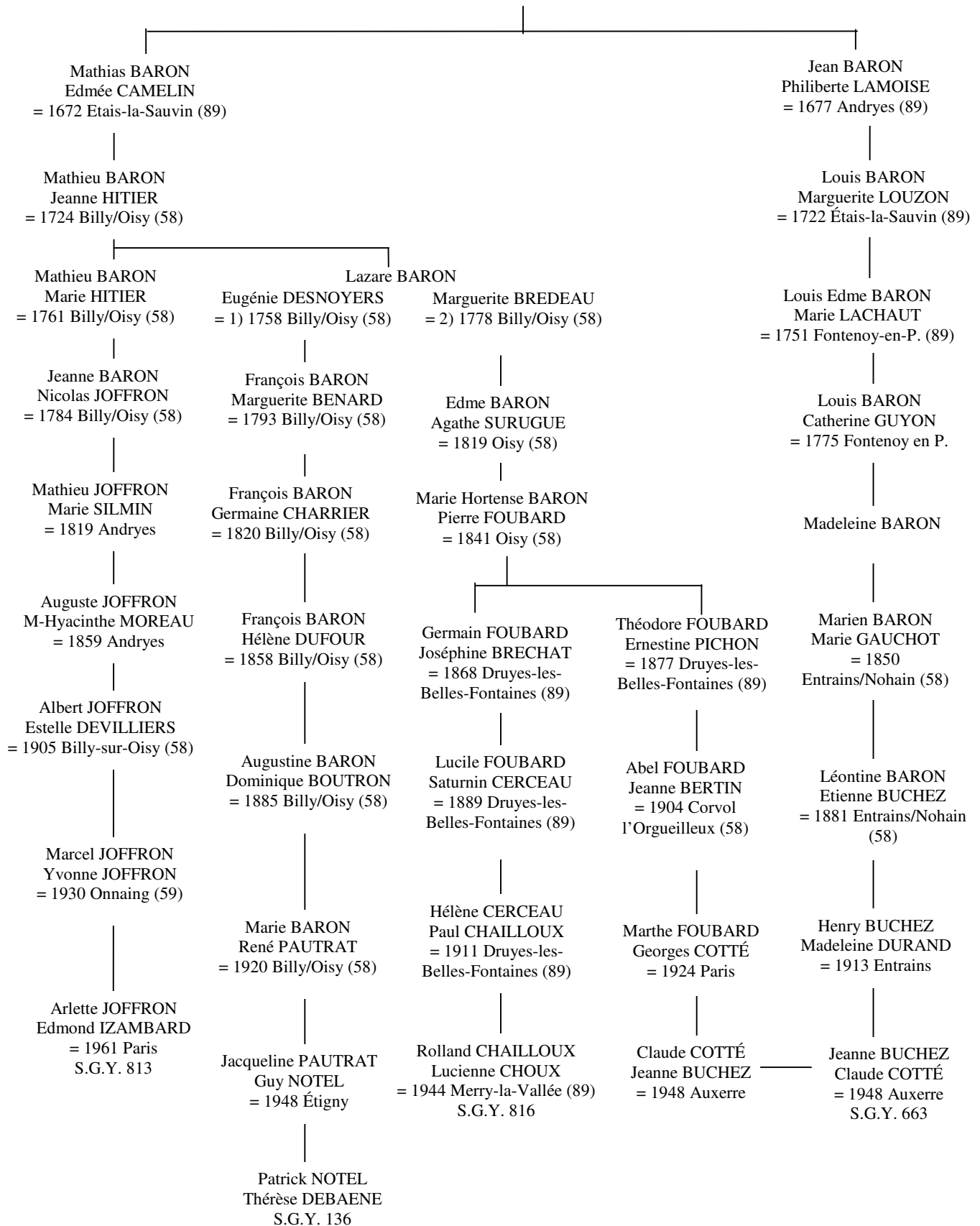
³ Tel François Thénard, greffier en 1550-1574, ou Etienne Thénard, procureur fiscal en 1616, père ou oncle d'Edme Thénard, prévôt de justice vers 1640.

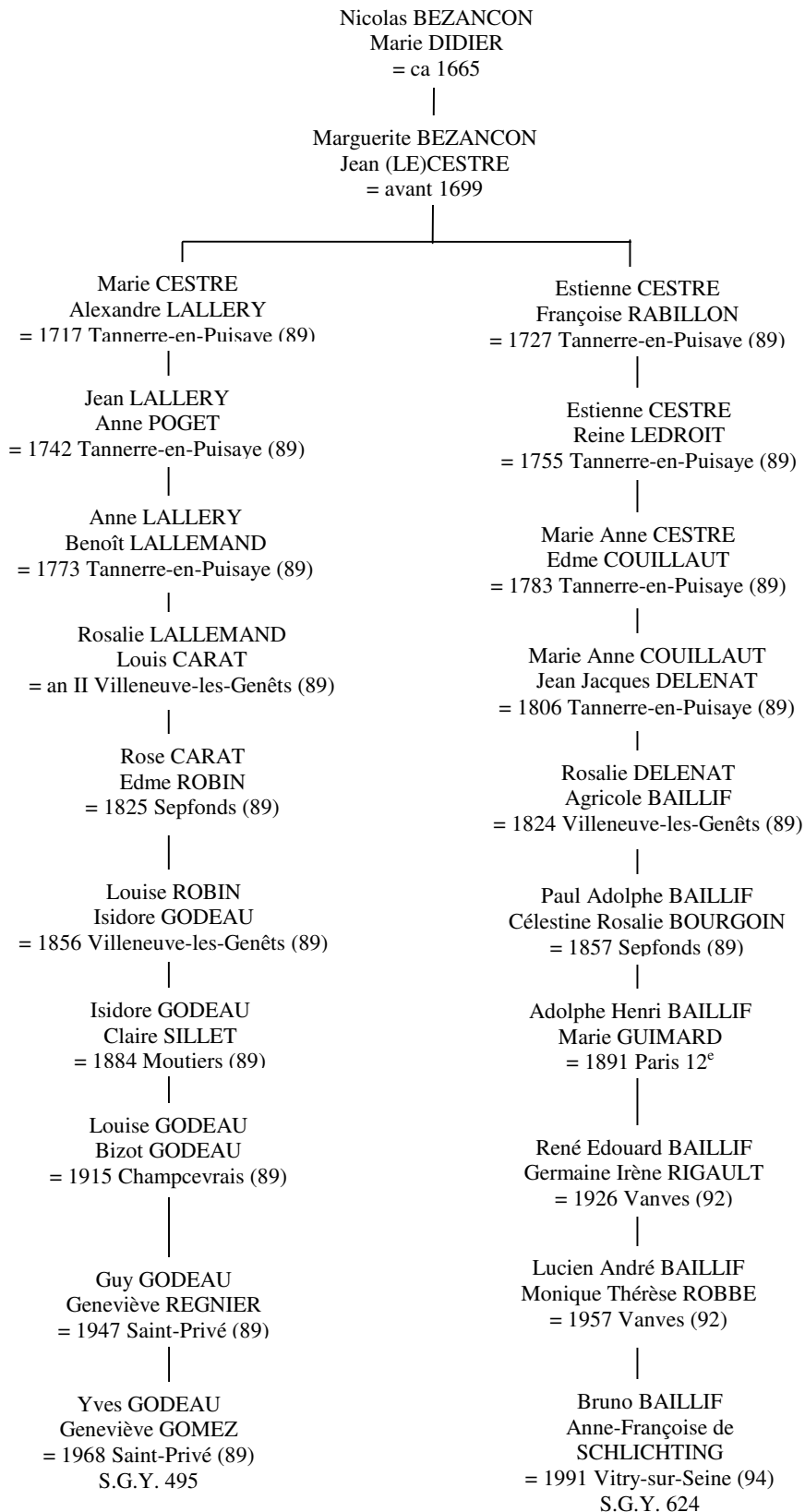
⁴ Toutes les justifications du contenu de la présente note proviennent en grande partie des *Archives départementales de l'Yonne* ; elles ont été rassemblées en un dossier classé sous la cote A IV tb des archives de la famille Thénard conservées au *château de La Ferté*.

¹ Les actes nous donnent un exemple curieux de l'identification du nom de lieu et de celui de la famille Pierre et Charles Tenard ainsi cités en 1726 deviennent en 1728 Pierre et Charles Lesthenards.

Nous sommes tous cousins

Présenté par Corinne KNOCKAERT

Hugues BARON
= Edmée POIGNÉ



Nouveaux adhérents (suite du numéro 93)

1469	Mme MINHARD Jeanine	56, route d'Aunay	45130 - MEUNG-SUR-LOIRE
1470	M & Mme KIRCHOFFER Alain et M.Odile	22, rue Fabert	75007 - PARIS
1471	Mme DUCÈS Martine	'Mar y Luz' rue des Embruns	64210 - BIDART
1472	M. VIARD Guy	Poggiale	20114 - FIGARI
1473	M. GOURDAIN Claude	15, Le Grand Chaumont	89110 - CHASSY
1474	M. LAVOLLÉE Jean	Boussireux	89130 - MÉZILLES
1475	Mme REMAUD Yvonne	33, rue de l'Allouée	44100 - NANTES
1476	M. BALTAT Patrick	162, avenue Kennedy	84200 - CARPENTRAS
1477	M. HIVERT Gérard	11bis, rue du 8 Mai 1945	10150 - SAINTE-MAURE
1478	M. GOUIN Robert	55, avenue Caffin	94210 - LA VARENNE-SAINT-HILAIRE
1479	M. DORE Daniel	2141, route de la Mirandole	42300 - VILLEREST
1480	Mme LAGIER-CREVEAU Jeanne	6, rue Jules Pin	73100 - AIX-LES-BAINS
1481	M. HUOT André	210, rue des Pinelles	45560 - SAINT-DENIS-EN-VAL
1482	Mme SEBILLAUT Bernadette		89160 - GIGNY
1483	Mme MAGANA Raymonde	166, avenue de Verdun	92130 - ISSY-LES-MOULINEAUX
1484	M. CHARRIER Bruno	10, square Alexis Carrel	77350 - LE MÉE-SUR-SEINE
1485	Mme BONNET Joelle	14, rue de la Tuilerie	31450 - POMPERTUZAT
1486	Mme PICARD Ghislaine	180, rue de la Haye	89000 - SAINT-GEORGES-SUR-B.
1487	Mme BUCHS Frédérique	La Balme	74440 - VERCHAIX
1488	M. SOTTA Jean-Pierre	11, av. Jean Antoine Carrel	31130 - BALMA
1489	Mme BRIEUC Gisèle	3, allée du 8 Mai	92150 - SURESNES
1490	M. BENASTRE Christian	32, rue du Rouage	76113 - HAUTOT-SUR-SEINE
1491	M. Mme CANET Claude	6, rue Robert Gois	89500 - EGRISSELLES-LE-BOCAGE
1492	M. Mme LETANG Jean Claude	53bis, rue Ducrot	89100 - PARON
1493	M. Mme CADOUX Daniel	14, chemin des Vignes	89410 - CÉZY
1494	M. DUSSOL Michel	7, rue du Parc	89100 - SAINT-CLÉMENT
1495	Mme CAZAUX Martine	32, avenue Henri Barbusse	94200 - IVRY-SUR-SEINE
1496	M. CRANSON Denis	21, rue Marcel Pagnol	78410 - AUBERGENVILLE
1497	Mme FREZOT Arlette	342, rue du Bois Joly	45770 - SARAN
1498	M. Mme PETIT Aimé et Denise	4, rue Langlois Bruant	89500 - VILLENEUVE-SUR-YONNE
1499	M. NOEL Jacques	91, boulevard de Lozère	91120 - PALAISEAU
1500	M. MERSIER Claude	18, avenue de la Gare	91570 - BIEVRES
1501	Mme CAUCHOIS Isabelle	21, rue de Niedervisse	57880 - GUERTING
1502	M. MONTAGNE Alain	9, rue Boieldieu	91480 - VARNES-JARCY
1503	Mlle BOURDILLAT Jacqueline	8/9, Rce du Parc - rue Renoir	89000 - AUXERRE
1504	M. SIMONIN Jean-Louis	46, rue La Fayette	75009 - PARIS
1505	M. GUENIAT Vallery	83, les Petites Châtelaines	89200 - AVALLOIN
1506	Mme DERENNES Marie-Claude	8, rue du Merceau	89360 - VILLIERS-VINEUX
1507	M. DUTARTRE Jean-Claude	2, rue de l'Ouest	92400 - COURBEVOIE
1508	M. BETIN Pierre	41, rue Marcel Delattre	33140 - VILLENAVE-d'ORNON
1509	Mme BLANCHE F.Jeannine	58, Grande Rue	77124 - CHAUCONIN-NEUFMOUTIERS
1510	Mme HAHNE-BAUDET Jacqueline	796, chemin de la Belouse	71960 - LA ROCHE-VINEUSE
1511	M. ORMANCEY Patrick	5, rue Bezot	89360 - VILLIERS VINEUX
1512	M. CHERTIER Olivier	24, rue de Bellevue	77590 - FONTAINE LE PORT
1513	Mme MATHIEU ROBERT Françoise	7, rue René Guillot	17100 - COURCOURY
1514	Mme LABREVOIS Marie-France	29, av. du Général Leclerc	95480 - PIERRELAYE
1515	M. SAVORET Guy	45, rue des Lilas	44700 - ORVAULT
1516	M. QUENAUDON Gérard	17, rue des Migraines	89000 - AUXERRE
1517	Mme VAUNOIS Odile	7, allée des Provinces	93290 - TREMBLAY
1518	Mme TREMEAU Sylvie	120, rue des Gros Grès	92700 - COLOMBES
1519	M. VACHER Jean-François	2, faubourg Marceau	45230 - CHATILLON-COLIGNY
1520	M. DELAS François	La Jaudray	41200 - PRUNIER
1521	Mme FILLOT-BOURLET Agnès	18, rue Neuve	89113 - NEUILLY
1522	Mme JONES-BOURGUIGNON Martine	34, rue Laugier	75017 - PARIS
1523	M. LAURENT Jean	45, rue du Plateau	92350 - LE PLESSIS-ROBINSON
1524	M. MARCENNE Jacques	90, rue Longvic	21000 - DIJON
1525	M. et Mme AUGAGNEUR Raymond	3, rue du 24 Août	89000 - AUXERRE
1526	M. BOSSART Gilbert	11, place de l'Hôtel de Ville	85300 - CHALLANS

1527	Mme DIOU Rolande	9, Pavé Stemberg	59126 - LINSSELLES
1528	M. RINJARD Pierre	58, rue Daubigny	77000 - LA ROCHETTE
1529	M. BOUQUET Gérard	56, route Nationale	89100 - ROSOY
1530	Mme FOUREY Brigitte	14, rue Louis Pergaud	94700 - MAISONS-ALFORT
1531	Mme COLLINET Irène	30, rue Alcide Damboise	76210 - BOLBEC
1532	Mme LAFRANCE Laurence	10, Avenue Germaine	94420 - LE PLESSIS-TRÉVISE
1533	M. Mme BRUN Bernard et Monique	16, rue des Butteaux	89800 - CHABLIS
1534	Mme VIE Marie Josèphe	14, route d'Auxerre	89460 - BAZARNES
1535	M. Mme GRUET Jean-Claude et Gilberte	1, rue de l'Étang	89570 - SOUMAINTRAIN
1536	M. MARRY Jean-Pierre	31, rue de la Liberté	89240 - CHEVANNES
1537	Mme BOISSIER Solange	Lotissement Thomas Le Plan	84240 - LA MOTTE-D'AIGUES

(suite de la page 91)

Il demeurait à Thorigny (localité limitrophe de Grange-le-Bocage) en 1738, lors du baptême de son petit-fils, Etienne-Amable Thenard, dont il fut le parrain le 9 mai 1738.

THENARD Etienne, né à Grange-le-Bocage, le 3 août 1698 (décédé audit lieu le 13 fév. 1784; son acte de décès, dressé le 14 février en présence de son fils, Etienne-Amable Thenard, laboureur à La Louptière (Aube), porte comme profession du défunt : « vivant bourgeoisement » ; il épouse avant 1724 Marie MAGET, née le 27 septembre 1701, qui décède le 4 novembre 1765, il se remarie avec Marie LANGUILLAT.

Etienne Thenard eut, entre autres frères, Julien Thenard, que son acte de décès, à Grange-le-Bocage le 26 septembre 1788, qualifie de « laboureur et seigneur de Tirlouse et autres lieux ».

THENARD Edme, baptisé à Grange-le-Bocage le 7 octobre 1724.

THENARD Jean-Etienne, baptisé à Grange-le-Bocage le 11 février 1727.

THENARD Catherine, baptisée à Grange-le-Bocage le 23 septembre 1735.

THENARD Etienne-Amable, né à Grange-le-Bocage le 9 mai 1738; il eut pour parrain son aïeul Etienne Thenard, de Thorigny, et pour marraine, sa tante Séverine Thenard, de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes ; l'acte de baptême est signé de J. de Brossard, curé-doyen de Grange-le-Bocage ; propriétaire et maire de Courceaux (1802-1807), il y mourut le 25 sept. 1809. Il épouse en 1771-1772 Cécile SAVOURÂT, fille d'Antoine, laboureur et procureur fiscal de Courceaux, et de Marie Berthelin, née le 27 juillet 1742 à Courceaux où elle mourut le 10 janvier 1813. Elle avait épousé en premières noces, à Courceaux, le 24 novembre 1767, Pierre FICHET, né en 1743 de Pierre et de Geneviève Billy, de La Louptière, décédé à La Louptière le 31 janvier 1770. De ce premier mariage était née une fille, Marie-Cécile Fichet.

entraide :

Si vous avez dans votre généalogie le patronyme DRIGEARD ou DRIJARD originaire de la Montagne Bourbonnaise des 16^e au 18^e siècles et partiellement le 19^e siècle, vous pouvez contacter Monsieur Pascal THEVENET, administrateur d'Allier Généalogie, aux adresses suivantes : patheve@free.fr ou patheve@freesurf.fr ou bien par téléphone au : 01.47.49.78.16

Du premier mariage FICHET-SAVOURAT :

FICHET Marie-Cécile, née à La Louptière le 14 sept. 1768, qui épouse le 21 avril 1788, à La Louptière, Gervais-Julien HUOT, 24 ans ; témoin: Etienne-Amable Thenard, procureur fiscal de La Louptière, tuteur de la mariée.

Du second mariage THENARD-SAVOURAT :

1. **THENARD François-Etienne-Amable**, né à La Louptière le 3 mai 1773, décédé en ou avant 1824 ; il épouse Anne-Cécile SAVOURAT.

2. **THENARD Geneviève-Suzanne-Adélaïde**, née à La Louptière le 1^{er} avril 1775, décédée le 22 janvier 1781.

3. **THENARD Louis-Jacques**, né à La Louptière le 4 mai 1777, décédé à Paris le 21 juin 1857, illustre chimiste membre de l'Institut de France, baron (par lettres patentes du roi Charles X du 19 novembre 1825, conférant le titre de baron avec les armoiries : d'azur à trois creusets et leurs couvercles d'argent), député et pair de France. Il épouse à Paris, le 21 août 1814, Jeanne-Victoire, dite Victorine, HUMBLLOT-CONTÉ, née à Saint-Vallerin (Saône-et-Loire), le 27 fructidor an III, décédée à Paris le 27 avril 1855.

4. **THENARD Jean-Baptiste**, né à La Louptière le 18 août 1779, propriétaire à Sergines en 1824.

5. **THENARD Marie-Anne**, née à La Louptière le 23 mars 1781 ; elle épouse Jean-Baptiste NONAT.

6. **THENARD Marie-Félicité**, née à La Louptière le 29 déc. 1782 ; elle épouse Claude-Étienne TONNELIER.

7. **THENARD Antoine**, né à La Louptière le 26 juillet 1785 ; ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Bordeaux; auteur des travaux de navigabilité de la rivière l'Isle, de Périgueux à la Dordogne; ép. Constance TEULÈRE.

8. **THENARD Aime-Marie**, née à Grange-le-Bocage le 17 mai 1740 (décédée à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes le 15 juin 1810 ; elle épouse à Grange-le-Bocage, le 17 mai 1760, François LORNE, médecin.

Nouveautés :

Cahiers Généalogiques de l'Yonne - Tome XIII

(un volume format 21 x 29,7 cm, 160 pages – 23 €)

La famille de LENFERNAT, par *le chanoine Jacques LEVISTE et Frédéric de BERTIER de GRANDRY*

Les Propriétaires de la terre et seigneurie de Chêne-Arnoult, par *le chanoine Jacques LEVISTE*

Le Censier des Grandes Charités d'Auxerre (14^e siècle), par *Éric VANDENBOSSCHE*

La famille BARGEDÉ, par *Etienne MEUNIER*

Les Successions réglées par les notaires Auxerrois avant 1580, par *Pierre LE CLERCQ*

Société Généalogique de l'Yonne
27/4 Place Corot 89000 – AUXERRE

Ce cahier présente deux études familiales : la famille LENFERNAT que l'on suit à Villevallier, Villiers-sur-Tholon, Charbuy, Guerchy, Bleigny-le-Carreau, Montigny-la-Resle et la famille BARGEDÉ qui trouve ses origines à Vézelay avant de s'établir à Auxerre. En outre, une étude de Jacques Leviste nous conduit à la découverte des propriétaires de la terre et seigneurie de Chêne-Arnoult ; une bonne place est faite au 14^e siècle avec la publication des données généalogiques extraites de l'étude d'Éric Vandebossche sur le censier des grandes Charités d'Auxerre. À travers quelques extraits, Pierre Le Clercq nous laisse entrevoir les potentialités contenues dans le fonds ancien des actes notariés des Archives départementales.

Le Président fondateur de notre Société, monsieur Alain NOËL, vient de publier aux éditions HONORÉ CHAMPION – 7, Quai Malaquais – 75006-PARIS,

« Les Lieux-dits, Essai d'archéologie verbale, la Forêt d'Othe à l'âge moderne »

un volume 15x22 - relié - 318 pages – 51 € (TTC, hors frais d'envoi)

Utilisant toute la palette de son érudition et la documentation accumulée au cours d'années de recherches parmi les archives se rapportant à la région de Dixmont (89), monsieur Alain NOËL nous initie à l'analyse toponymique au travers de cinq chapitres :

- La Forêt d'Othe : un paysage témoin
- La Toponymie : un système de représentation
- L'Appropriation du sol, hommes et finages
- La Toponymie forestière
- La Mémoire des eaux

Trois index et une abondante bibliographie viennent utilement compléter l'ouvrage.

Les généalogistes trouveront dans ce travail une méthode pour lire, exploiter plus complètement les actes notariés qu'ils rencontrent et étoffer leurs propres travaux ; les chercheurs qui s'intéressent plus spécifiquement à la région incluse dans le triangle Sens, Joigny, Arces y trouveront de nombreuses citations analysées avec leurs références précises, du 16^e au 20^e siècle ; ils pourront ainsi associer les ancêtres aux lieux qu'ils ont habités et connaître l'origine des lieux-dits en usage aujourd'hui.

Publicité



Eric BOURGOÏN

Généalogiste

11, rue de la Mairie
89500 LES BORDES

Tél. & Fax : 03.86.96.01.29

e.bourgoïn.genealogiste@wanadoo.fr

<http://www.bourgoïn-genealogie.net>

**Recherches généalogiques
et historiques
Transcription de textes anciens**

Documentation, tarifs
et devis gratuits sur demande

Siret 403 760 226 00031

Noté pour vous :

14^e exposition généalogique du Gâtinais Généalogique

les samedi 29, dimanche 30
et lundi 31 mars 2003,
de 9 heures à 18 heures,
à Corquilleroy (45)
salle polyvalente.

Renseignement :

Jacques BILLARD – 116/4, rue de la
Libération – 45200- Montargis

tél. : 02.38.93.34.52 e-mail :

jacques.jm.billard@wanadoo.fr

Rubriques :

- ◆ Carte d'adhésion 2003..... 90
- ◆ Décès à Dixmont (J. Nichele) 87
- ◆ Éditorial..... 81
- ◆ Edme Brothey, curé et rebouteux (A. Buet)..... 82 à 86
- ◆ Enfants de la Révolution (LEPAGE x BILLOUT)..... 89
- ◆ Icaunaises décédées dans l'Oise (L. Marque)..... 90
- ◆ Les origines de la famille Thénard (Ségelké-Chambin) 91 et 95
- ◆ Nous sommes tous cousins (C. Knockaert) 88, 92, 93
- ◆ Nouveautés 96
- ◆ Nouveaux adhérents 94-95

AUXERRE – samedi 15 mars 2003
à 14 heures Maison Paul-Bert

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Si vous ne pouvez vous déplacer, faites-vous représenter !

En couverture : Eglise paroissiale Saint-Léon de Précy-sur-Vrin

A trois nefs ; plan rectangulaire plus étroit à l'entrée.

Longueur du vaisseau : 28 m, largeur des nefs : 13,35 m, largeur au sanctuaire : 5,32 m,

hauteur de la voûte : 11,40 m.

Haute tour carrée et flanquée de contre-forts en grès très hauts, comportant deux étages de baies en plein cintre.